

ECOFI S'ENGAGE ENCORE DAVANTAGE EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

En cette Journée mondiale de la biodiversité, alors que 6 limites planétaires ont été dépassées et que les chiffres s'affolent*, Ecofi agit et renforce ses engagements en matière de biodiversité :

- **Ecofi signe le Finance for Biodiversity Pledge.** Une initiative qui nous engage, en tant qu'investisseur, à œuvrer pour protéger et restaurer la biodiversité.
- **Ecofi a mené une campagne de dialogues individuels auprès de 22 entreprises sur la thématique spécifique de la biodiversité.** Une initiative visant à mieux comprendre les difficultés et les enjeux auxquels les entreprises sont confrontées, pour mieux les accompagner et les guider vers plus de transparence.

SIGNATURE DU FINANCE FOR BIODIVERSITY PLEDGE

Avec les autres investisseurs signataires, **Ecofi est partie prenante pour protéger, restaurer, et gérer durablement les ressources naturelles** autour de 5 engagements.

- Collaborer et partager nos connaissances en matière de biodiversité à travers des initiatives collectives.
- Engager les entreprises dans lesquelles nous investissons sur la thématique biodiversité.
- Évaluer notre impact.
- Développer des objectifs liés à la biodiversité.
- Reporter sur notre contribution positive ou négative sur la biodiversité.

CAMPAGNE DE DIALOGUE SUR LA BIODIVERSITE

22 entreprises interrogées, 18 réponses de qualité hétérogène, notées de 10% à 92% selon notre méthodologie propriétaire de mesure.

Des entreprises sensibilisées mais encore peu engagées

- La plupart intègrent la nature dans leurs stratégies à travers des politiques spécifiques (déforestation, plastique...), mais rares sont celles qui ont développé une approche holistique et systématique.
- Peu d'entreprises ont défini des objectifs spécifiquement liés à la protection et à la restauration de la biodiversité, et peu d'analyses d'impact ont été réalisées au niveau local.
- Bien souvent, les stratégies en lien avec la nature se concentrent sur la réduction des impacts, en omettant les plans de restauration et les actions de correction.

Un cadre à clarifier et le défi des données

- Un enjeu fort de définition : qu'est-ce qu'un impact positif sur la biodiversité ? Quel périmètre d'analyse privilégier (pressions, chaîne de valeur, localisation, espèces, écosystèmes etc.) ?
- La question de la traçabilité des chaînes de valeur est centrale.
- Absence de cadre de référence mondial et d'indicateurs « simples ».
- Plusieurs sociétés soulignent la difficulté de fournir des informations transparentes en raison des défis liés à la mesure des données ainsi qu'aux spécificités sectorielles et géographiques de leurs impacts.

LES PRIORITES D'ECOFI SUITE A CETTE CAMPAGNE

- **Encourager les entreprises à la transparence** et les pousser à adopter le cadre de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD).
- Les pousser à **cartographier leurs impacts** et leurs dépendances au niveau local et **mettre en place les plans d'actions** de protection et restauration appropriés.
- Poursuivre nos recherches et nos dialogues pour **sensibiliser et influencer**.

**75 % du milieu terrestre est « sévèrement altéré » par les activités humaines et 66% pour le milieu marin (Source : IPBES) ; le PIB mondial est exposé à hauteur de 50% à l'érosion de la biodiversité du fait de sa dépendance aux ressources et aux services fournis par la nature (Source : The World Economic Forum).*

ECOFI

Avec un ancrage historique dans l'économie sociale et solidaire et les territoires, Ecofi aligne depuis 50 ans ses paroles et ses actes pour que votre argent soit actif pour le futur. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans avec :

- le statut d'entreprise à mission (première société de gestion française à l'adopter) ;
- une gamme de fonds ouverts 100% ISR*, uniquement articles 8 ou 9 ;
- un processus ISR rigoureux et cohérent qui allie : exclusions sectorielles exigeantes, exclusion des paradis fiscaux ; méthodologie propriétaire de notation ESG ; analyse des controverses ;
- des fonds thématiques de développement durable et des fonds solidaires à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

Notre raison d'être ? Allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète.
Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, avec l'objectif de générer un impact positif.

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.
Plus d'informations : www.ecofi.fr

() 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors un fonds indexé). 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.*

CONTACTS PRESSE - Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr